

# MAIRIE DE LAUZERTE

## Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 18 février 2016

L'an deux mille seize et le 18 février à 20 h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude GIORDANA.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Etaient présents : Mmes GUICHARD, BOILLON, CHAMBON, DELTEIL, DENIS, MILLS, PARDO, TAURAN,  
Ms AUNAC, GERVAIS, GIORDANA, JOFRE, MAITRE, PIERASCO.

Procuration : BEZY à DELTEIL, TAURAN à AUNAC

Secrétaire : Cindy PARDO

Le compte rendu est adopté après les modifications apportées ci-dessous :

- Mme CHAMBON souhaite rajouter au 1<sup>er</sup> point sa demande pour une meilleure organisation du traitement des demandes de subvention des associations. Les dates de dépôt des demandes de subventions ne sont pas respectées, ces dossiers ne peuvent donc pas être étudiés par la commission préalablement aux conseils municipaux.

- M. JOFRE précise sur le point n°4 (transfert convention SDIS) qu'il n'informe pas mais qu'il pose la question à M. le maire : qui va payer les travaux de transformation ?

- Egalement point 7 : M. JOFRE explique son vote contre la vente du Foirail par un passage d'égout au niveau de cette parcelle.

M. AUNAC intervient sur les questions diverses en corrigeant son intervention qui n'est pas personnelle mais en tant que représentant du SIEEOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères) pour une meilleure prise de conscience des lauzertins.

### 1) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Madame BOILLON Catherine, adjointe au maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal **2015** qui s'établit ainsi :

|                  |                             |                |
|------------------|-----------------------------|----------------|
| Exploitation :   | Dépenses                    | - 34 325.51 €  |
|                  | Recettes                    | 53 734.61 €    |
|                  | Résultat de clôture         | 19 409.40 €    |
|                  | Résultat reporté            | 60 000.00 €    |
|                  | Résultat cumulé             | 79 409.10 €    |
| Investissement : | Dépenses                    | - 314 075.29 € |
|                  | Recettes                    | 79 269.71 €    |
|                  | Résultat de clôture         | - 237 805.58 € |
|                  | Résultat reporté            | 218 331.90 €   |
|                  | Résultat cumulé             | - 19 473.68 €  |
|                  | Restes à réaliser /dépenses | - 14 328.00 €  |
| Résultat         | - 33 801.68 €               |                |

Hors de la présence de M. Jean-Claude GIORDANA, Maire, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

## 2) COMPTE DE GESTION 2015

Adopté à l'unanimité

## 3) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015

|                  |                |             |
|------------------|----------------|-------------|
| Résultats 2015 : | Investissement | - 33 801.68 |
|                  | Fonctionnement | 79 409.10   |

- Affectation complémentaire en réserves (C.1068) 33 801.68 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 45 607.42 €

Adopté à l'unanimité

## 4) BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2016

Fonctionnement : 89 607.42 €

Investissement : 411 454.68 €

Adopté à l'unanimité

## 5) APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Modification adoptée à l'unanimité pour ce rajout de compétence à la communauté de commune concernant le financement du budget du SDIS en totalité.

## 6) VENTE DU FOIRAIL BASSO

Modification par le rajout d'un coacquéreur, Mme GUICHARD Claire.

M. le Maire stipule que la délibération du 10 décembre 2015 accordant la vente reste inchangée.

2 contre (CHAMBON, JOFRE) 2 abstentions (PIERASCO, GERVAIS)

## 7) VENTE VOIE FERREE

Proposition d'achat d'une partie de parcelle correspondant à l'ancienne voie ferrée au droit des parcelles appartenant à M. SALEVIEILLES et M. MONTAGNAC.

Proposition accordée au prix demandé de 1€ le m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

1 voix contre (GERVAIS)

## VENTE TERRAIN CADAMAS

Proposition d'achat d'une parcelle à proximité de l'église de Cadamas.

Proposition qui pour l'instant manque d'éléments avec un cadastre donné trop ancien, donc aucune possibilité de s'assurer correctement de la situation.

La Mairie souhaiterait se garder un droit de passage pour des travaux éventuels de maçonnerie ou autre entretien donc un accès autour du cimetière.

Proposition remise au prochain conseil par manque d'information.

## 8) LOYER APPARTEMENT CAMPING

Suite aux travaux dans le logement du camping, M. le Maire propose une augmentation de 10% du loyer par rapport à l'ancien, celui-ci passerait de 296,12 € à 330,00 € à compter du 1<sup>er</sup> avril.

Mme CHAMBON demande à M. le Maire s'il y a une caution de prévue pour le locataire, Mr le Maire confirme qu'il y aura une caution pour ce logement.

Mme CHAMBON demande également une comparaison avec d'autres loyers et si la possibilité de vendre le camping avait été envisagée pour ne pas avoir tous ces frais.

M. le Maire répond que l'emplacement est en zone inondable et que les travaux effectués étaient nombreux mais nécessaires pour conserver cette structure et ainsi avoir la possibilité de ré-ouvrir notre camping. L'hypothèse d'une vente n'a jamais été envisagée, les travaux sont nécessaires pour une mise aux normes actuelles et pour une clientèle satisfaite.

Adopté à la majorité, 1 contre (GERVAIS)

**9) DEMANDE DE SUBVENTION DE DERATISATION**

M. le Maire rappelle que le département accorde une aide de 40 % des frais.  
Demande acceptée à l'unanimité.

**10) DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX RUE DES TANNEURS**

Travaux pour le réseau pluvial rue des Tanneurs et rue de la Barbacanne.  
M. le Maire propose de solliciter le département pour une subvention de 35 %.  
Demande acceptée à l'unanimité.

**11) DEMANDE DE SUBVENTION AMENAGEMENT CAMPING**

Demande qui sera sollicitée auprès de l'Etat ainsi qu'au Département pour un pourcentage aujourd'hui inconnu.  
Décision accordée à l'unanimité.

**12) INDEMNITE PERSONNEL COMMUNAL**

M. le Maire indique qu'il n'y avait aucun agent à Lauzerte au grade d'ingénieur, c'est pourquoi aujourd'hui avec l'arrivée de nouveau personnel il faut mettre en place ce nouveau régime indemnitaire du personnel pour la prime de service. Délibéré à l'unanimité.

**13) ADHESION AU POLE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION 82.**

Nouvelle convention d'adhésion suite à l'augmentation des tarifs au Pôle de santé et sécurité du travail pour 2016.  
Délibéré à l'unanimité.

**Questions diverses :**

- Mme GUICHARD pose la question de la formation au premier secours des élus : M. le Maire l'informe que le choix de la date et des modalités reste à faire mais que la formation aura lieu courant 2016.
- Mme CHAMBON évoque le souci des demandes de subventions des associations déposées hors délai et demandent donc plus de travail à l'ensemble des conseillers. Elle propose de chiffrer ce que coûtent les associations en dehors des subventions.  
M. MAITRE intervient en expliquant qu'il faut regarder le côté positif de ce qu'apportent les associations.  
Mme CHAMBON et M. JOFRE répondent ne pas être contre les associations bien au contraire, mais trouveraient intéressant de faire le calcul vu les nombreuses heures déployées pour les associations.
- M. GERVAIS pose la question de l'antenne Bouygues télécom qui est à ce jour toujours en fonctionnement, M. AUNAC et Mme PARDO s'inquiètent du devenir des usagers. Malgré l'information du démontage de l'antenne, nous sommes sans nouvelles du devenir de ce réseau, un susceptible déménagement ? ou pas ? que ce soit pour les habitants ou les touristes le manque de réseau est embêtant.  
M. le Maire répond qu'il va s'occuper rapidement de faire éteindre le réseau actuel et qu'il ne connaît pas le devenir d'un nouvel emplacement s'il est prévu.
- Mme CHAMBON voudrait savoir si d'éventuels travaux ou déménagement seraient prévus pour l'office du tourisme vu son état et sa fréquentation.  
M. le Maire répond que des améliorations sont prévues.
- M. PIERASCO propose de fixer une date pour la Commission des finances : le 1<sup>er</sup> mars à 9h.
- M. GERVAIS informe que la prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. 1/3 des personnes sur la commune sont concernées.

## LA PAROLE AU PUBLIC :

- M. Robert PARDO parle du problème de la végétation grandissante autour de Lauzerte qui coupe toute visibilité mais aussi un manque d'éclairage vers la zone d'Auléry reliant le bourg.
- M. LAFON trouve que la descente sous l'éveillé est très dangereuse et qu'un miroir sur l'église du faubourg serait nécessaire à une meilleure visibilité.
- Mme AMELIN : Un meilleur éclairage également et pourquoi pas pour certaine heure de la nuit une baisse de lumières.

Fin de séance 22h15